

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/10/2009

Réception par le Prefet : 12/10/2009

Publication : 16/10/2009



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2009-13-6-1

Séance du vendredi 9 octobre 2009

# Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations  
de la Commission Permanente

## AIDE A L'ELECTRIFICATION FONDS D'AMORTISSEMENT DES CHARGES D'ELECTRIFICATION (FACE) PROGRAMME "SECURISATION"

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E6-2008 du 20 mars 2008, complétée par la délibération n° 2009-2-1-3 du 26 mars 2009, relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2008-5-6-7 du Conseil Général du 11 décembre 2008 relative au Budget Primitif 2009 – Equipements Ruraux (CO2),
- VU l'avis favorable de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie en date du 21 septembre 2009,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide d'affecter la dotation du FACE – Programme "Sécurisation" 2009, soit 11 700 €, au Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie Electrique de Hégenheim, maître d'ouvrage délégué, pour les travaux de suppression de câbles fils nus, rue de l'Eglise à FOLGENSBOURG.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions